



UvA-DARE (Digital Academic Repository)

La survivance de Michelet

Historiographie et politique en France depuis 1870

Creyghton, C.M.H.G.

Publication date

2016

Document Version

Other version

License

Other

[Link to publication](#)

Citation for published version (APA):

Creyghton, C. M. H. G. (2016). *La survivance de Michelet: Historiographie et politique en France depuis 1870*.

General rights

It is not permitted to download or to forward/distribute the text or part of it without the consent of the author(s) and/or copyright holder(s), other than for strictly personal, individual use, unless the work is under an open content license (like Creative Commons).

Disclaimer/Complaints regulations

If you believe that digital publication of certain material infringes any of your rights or (privacy) interests, please let the Library know, stating your reasons. In case of a legitimate complaint, the Library will make the material inaccessible and/or remove it from the website. Please Ask the Library: <https://uba.uva.nl/en/contact>, or a letter to: Library of the University of Amsterdam, Secretariat, Singel 425, 1012 WP Amsterdam, The Netherlands. You will be contacted as soon as possible.

Conclusion

« L'histoire est une résurrection ». Gravé dans le marbre, le mot de Michelet peut encore se lire sur son tombeau au Père-Lachaise. Aujourd'hui, la plupart des visiteurs qui s'y promènent, passent devant sans le remarquer, ignorant le fait qu'il y a quelque deux siècles, celui qui repose dans ce cercueil venait sur ce lieu trouver l'inspiration pour une vision historique qui, dans des versions appauvries, leur est encore familière. Le plus souvent, ils tournent sans s'arrêter au coin, jusqu'au monument massif et noir de Delacroix, personnage mieux connu aujourd'hui et qui, en plus, a la chance d'avoir sur son tombeau son nom sculpté en grandes lettres d'or. Rares sont ceux qui vont encore faire des pèlerinages à la sépulture de Michelet, comme le faisaient les étudiants de la fin du XIX^e siècle. Serait-elle plus fréquentée si ses cendres avaient été transportées au Panthéon, comme certains hommes politiques ont essayé de le faire pendant une trentaine d'années ? On en doute.

Pourtant, dans les presque cent cinquante années passées depuis sa disparition, la vie posthume de Michelet a connu des avatars qui en ont fait un classique national, parfois temporairement rangé dans les archives comme inactuel, mais jamais totalement oublié. Il peut échapper à l'attention des promeneurs du dimanche qui viennent prendre des photos des tombeaux de toutes les célébrités indiquées sur le plan acheté à l'entrée du cimetière ou poursuivre les chats qui ont fait de ce royaume des morts, leur domaine. Mais son nom a encore suffisamment d'échos pour qu'il puisse être ravivé dans la mémoire par un petit éditeur qui, en 2008, a l'idée de réimprimer en format de poche le texte de l'édition Viallaneix de son *Histoire de France*.¹ À la recherche de repères historiques dans un monde où règne une grande incertitude de l'avenir, le public l'a accueilli de façon inattendue. Après les années creuses de la fin du XX^e et du tout début du XXI^e siècle, Michelet fait son retour. « L'histoire est une résurrection ». C'est particulièrement vrai pour l'histoire de cet historien même, dont l'enter-

1 Jules MICHELET, *Histoire de France*, 17 vols., Paul VIALLANEIX et Paule PETITIER (éd.), Sainte-Marguerite-sur-Mer, Éditions des Équateurs, 2008-2009.

rement est devenu le début d'une survivance qui a connu des flux et des reflux, mais qui continue à perdurer.

Cette vie posthume a été en partie l'affaire de ceux qui se sont considérés comme ses successeurs sur le plan professionnel : les historiens qui, à partir du dernier quart du XIX^e siècle ont réussi à promouvoir leur activité en discipline scientifique institutionnalisée, pourvue d'une méthode codifiée, de revues et d'une « histoire disciplinaire » qui donne le sentiment d'appartenir à une communauté. Le monde des historiens professionnels étant un domaine relativement protégé de l'intervention politique directe, la réception de Michelet interne à la discipline connaît souvent un rythme différent de son usage dans l'espace public. Les réceptions et appropriations publiques de Michelet, par des journalistes, des hommes politiques, des éducateurs et des propagandistes, forment un deuxième versant de la postérité de l'historien, tandis que sa réception littéraire moins évoquée dans ce livre peut être considérée comme un troisième. Or l'autonomie scientifique des historiens n'est toujours que relative, de sorte qu'on ne peut guère parler d'« autonomie » en dépit du fait qu'ils vantent la vertu de l'impartialité et de l'objectivité. En effet, ce que cette histoire de la survivance de Michelet a montré par excellence est combien la vie publique de la cité a pesé dans l'épanouissement de la recherche et l'enseignement de l'histoire et, vice versa, dans quelle mesure les historiens professionnels, en raison de la vocation civique qu'ils conçoivent pour leur métier, ont senti le besoin de se mêler dans le débat public et de contribuer à l'éducation nationale et républicaine du peuple français.

Dans la France républicaine à partir de la fin du XIX^e siècle, l'histoire est un important domaine de réflexion politique et morale, fonction qui a été sujette à des critiques internes et externes de la discipline historique mais qui n'a été jamais complètement abolie. La discipline historique, pendant toute la période étudiée, est imbriquée dans la vie publique de la cité nationale et républicaine, dont elle est en outre une des institutions formatrices parce qu'on conçoit la situation de cette cité comme le résultat d'une longue histoire de formation. Historiens et dirigeants du pays se rejoignent donc dans une conviction commune que c'est le travail des historiens de révéler au pays son histoire, sa mission dans le monde et par là son identité. C'est pourquoi l'histoire de la discipline historique, qui en soi relève du domaine de l'histoire des sciences, ne prend tout son sens qu'en l'étudiant en rapport étroit avec le politique et la construction d'une identité nationale et républicaine à travers la cultivation d'une mémoire culturelle. La canonisation de Michelet ne peut pas être vue comme le résultat des mécanismes de construction disciplinaire ou de formation d'une mémoire culturelle nationale seule. Le fait que précisément un historien ait pu devenir un « grand homme » digne d'une commémoration nationale témoigne déjà du prestige de l'étude historique dans la cité. L'enjeu de cette étude de la postérité

de Michelet a donc été d'analyser ces domaines étroitement liés les uns aux autres et de montrer comment histoire de la discipline historique, histoire du politique et histoire de la mémoire culturelle s'entrelacent.

Les historiens, les journalistes et les hommes politiques de diverses tendances ont tous eu leurs propres raisons pour se référer à Michelet, pour citer son nom dans leurs discours ou leurs cours, pour étudier et commenter ses œuvres ou pour organiser des commémorations pour lui. Pour presque tous ceux qui sont cités dans ce livre, Michelet est canonique, mais déjà ils ne sont pas tous d'accord pour l'appeler en premier lieu un historien, un écrivain, un éducateur ou un idéologue républicain. Chacun lit d'autres parties de la vaste et très diverse œuvre de Michelet, et chacun les lit autrement, bénéficiant de la polysémie de cette œuvre qui permet d'en faire des interprétations multiples et qui constitue ce que l'on a appelé à l'instar d'Ann Rigney sa « malléabilité ». Mort en 1874, Michelet n'a pu anticiper les usages et les interprétations qu'on a faits de son œuvre après cette date, ce qui laisse à ses lecteurs posthumes la liberté d'y chercher des réponses aux questions qui se posent à eux. Les diverses représentations de Michelet en circulation et les différentes interprétations de son œuvre traduisent donc chaque fois les demandes contextuelles et l'opinion de celui qui parle. Ainsi, *La sorcière* a longtemps eu très peu de lecteurs pour devenir le livre le plus populaire de Michelet et être porté sur scène plusieurs fois à partir des années 1970. À cette époque, en revanche, *Des jésuites* n'est plus lu que par des michelétistes professionnels pour comprendre le cheminement intellectuel de Michelet et a perdu de son intérêt comme livre de combat qui l'avait rendu immensément populaire au moment de sa parution. Les œuvres d'histoire naturelle qui ont eu des chiffres de vente considérables pendant tout le XIX^e siècle, ont reçu relativement peu d'attention dans la canonisation historique et publique de Michelet en raison de leur moindre intérêt pour ces deux domaines. L'oubli et la négligence sont en effet les envers inséparables du processus de sélection qu'entraîne toute sorte de canonisation. La malléabilité de l'héritage michelétien n'est cependant pas infinie : son œuvre, malgré la polysémie, et sa biographie posent des limites. La droite nationaliste-royaliste ne pouvait que rejeter l'œuvre du vieil engagé de '48. À gauche, son nationalisme s'est avéré parfois impossible à concilier avec l'internationalisme. L'usage banalisé de la référence michelétienne par des hommes politiques de tous les partis sans distinction à la fin du XX^e siècle n'est possible que grâce au fait qu'on a depuis longtemps oublié les implications incompatibles des différentes interprétations.

La canonisation de Michelet n'a en effet pas toujours été le signe d'un consensus commode sur son héritage. Parfois l'invocation fréquente des mêmes passages de Michelet cache des interprétations et appropriations divergentes voire inconciliables. C'est à travers les conflits d'interprétation, les tentatives à étendre l'héritage michelétien en fonction de causes complètement disparates,

le jeu d'appropriations diverses et la contestation de celles-ci que le processus qui a fait de Michelet un auteur canonique s'accomplit et se cristallise, malgré tout, à certains moments en une image dominante : le républicain, l'historien national, le précurseur des *Annales*. Lors de cette recherche on a admis que la canonicité n'est pas le résultat évident de qualités inhérentes à l'œuvre quoique celles-ci en soient certainement une pré-condition, mais s'exprime dans une cultivation continue. Elle dépend de la mesure dans laquelle l'œuvre peut être appropriée, peut générer de nouvelles versions ou peut être transportée dans d'autres contextes. Au lieu d'être un état acquis pour l'éternité, la canonicité est par conséquent toujours le produit d'un travail soutenu, entrepris par ce qu'on a appelé des « gardiens de la mémoire » : des personnages divers qui, toujours pour leurs propres raisons, entretiennent et promeuvent l'héritage d'un auteur.

Dans le cas de Michelet, le premier de ces gardiens a été sa veuve, Athénaïs Michelet, qui jusqu'à sa mort en 1899 a inlassablement surveillé la diffusion et la popularisation des œuvres de Michelet et a encouragé leur usage public. La perspective adoptée dans cette recherche sur la canonicité de Michelet a mené à une revalorisation importante de cette femme longtemps bafouée comme « veuve abusive ». Certes, il est vrai qu'elle a mis en avant une image modérée de Michelet taillée à mesure de la nouvelle Troisième République et que, dans les œuvres qu'elle a publiées sous le nom de Michelet, elle a fait des interventions qui ne sont pas conformes aux normes de la philologie et l'édition moderne. Il ne s'agit pas de nier les actes dont elle a été accusée, mais de relever combien ceux-ci correspondaient aux normes et aux attentes de son temps et ont été propices à la canonisation de Michelet. L'indignation sur ses actes, notamment chez de nombreux michelétistes à l'instar de Daniel Halévy et Anatole de Monzie, s'explique en grande partie par une vénération pour l'auteur génial et sacré dont Madame Michelet avait elle-même créé le prestige. À côté d'Athénaïs Michelet et après elle, la garde de la mémoire michelétienne a été assurée par Gabriel Monod, Léon Bourgeois, Lucien Febvre et enfin Jacques Le Goff, Pierre Nora et Paul Viallaneix, trois jeunes hommes de lettres qui dans le domaine de l'histoire, de l'édition et des études littéraires orchestrent cette grande renaissance de l'enthousiasme pour Michelet dans les années 1970. S'ils puisent pour cela largement dans l'analyse de l'œuvre michelétienne par Roland Barthes, le rôle de celui-ci a plutôt été de montrer le chemin d'interprétations novatrices de Michelet que de le canoniser. Après l'apogée des études et des éditions michelétistes des années 1970, la mémoire de Michelet a été conservée et entretenue par un cénacle de fidèles, mais elle s'est, pendant quelques décennies, éloignée du domaine public.

Parmi les gardiens de la mémoire, les historiens professionnels qui ont invoqué Michelet comme un ancêtre prennent une place prépondérante. Grâce

aux efforts de Monod, puis de Febvre et Le Goff, Michelet a été érigé en un « père » de la discipline historique qui s'est institutionnalisée en un vrai métier académique à partir des années 1860-1870. Ainsi, l'héritage de Michelet est adopté et investi pour la construction d'une identité disciplinaire et la formation du « persona » de l'historien professionnel. De ce point de vue, les continuités entre les trois grands « courants » ou « écoles » qu'on a coutume de discerner dans l'histoire de l'histoire en France depuis le XIX^e siècle apparaissent plus grandes que les ruptures : les positivistes ou méthodiques continuent à faire référence à un historien romantique ; les *Annales* et la nouvelle histoire reprennent l'histoire disciplinaire élaborée par les méthodiques. Très souvent, les divergences, les collisions parfois, ne se conforment pas aux frontières qu'on a tracées entre ces courants. En scrutant encore un peu plus profondément, on découvre en outre que la continuité des mécanismes de construction disciplinaire en fait apparaître encore une autre, sur le niveau des principes épistémologiques et des convictions sur la finalité du travail historique. En effet, la rhétorique auto-légitimatrice des différents courants, qui insiste sur des ruptures, dissimule la persistance d'une même préoccupation, de Michelet à la nouvelle histoire, avec la quête d'une synthèse historique : une histoire totale où l'historien tente par une opération d'imagination historique de reconstituer ce qu'on appelle depuis Febvre la « mentalité » d'une époque. De cette quête ininterrompue, l'œuvre épistémologique de Monod a été une étape essentielle mais méconnue jusqu'ici.

Les historiens qui ont le plus invoqué Michelet ont été très souvent aussi ceux qui se sont exprimés amplement sur la valeur de l'étude historique pour la vie de la cité. Figures publiques, qui, s'il le faut, prennent la parole aussi en dehors de l'enclos du monde académique, ils contribuent ainsi à la canonication publique et politique de celui qu'ils érigent d'abord en père de leur discipline. Monod, et Febvre ensuite, se sont servi de la tribune que le Collège de France leur offrait pour prêcher un triple message sur la direction que la science historique devrait prendre, sur les implications morales et politiques qu'elle comporte pour la cité et sur l'exemplarité de Michelet. Cet engagement ne les empêche d'ailleurs pas de préconiser les vertus d'impartialité et d'objectivité, considérées comme cardinales pour l'histoire science. En effet, il ne s'agit pas, pour eux, d'assujettir l'étude de l'histoire de façon directe à des fins politiques ou de l'instrumentaliser pour des intérêts de parti. Au contraire, dans des termes qui varient selon le contexte historique, des historiens ont déclaré que l'histoire ne peut que répondre aux questions actuelles dans la cité républicaine et démocrate quand elle n'est pas sous l'emprise du pouvoir. La contribution de l'histoire à la construction ou au renforcement d'une identité nationale est en revanche rarement perçue comme un choix politique. C'est que le cadre national est considéré être, depuis le XIX^e siècle – non seulement en France, mais partout dans le monde occidental – comme unité d'organisation évident et natu-

rel de la vie sociale et politique de l'homme. Ce nationalisme méthodologique, qui a eu des conséquences remarquables et inattendues pour l'engagement de Febvre pendant la Seconde Guerre mondiale, est omniprésent, en France et ailleurs, de sorte que d'autres cadres pour écrire l'histoire ne semblent pas envisageables. En raison du républicanisme, mais aussi de l'entrée particulièrement traumatique dans le monde politique moderne, l'appel qui a été fait par la cité aux historiens a été, en France depuis le XIX^e siècle, encore plus fort qu'ailleurs, ce qui en fait est resté le cas jusqu'à aujourd'hui. Cet enchevêtrement de l'histoire avec le politique s'exprime de façon éminente dans la double canonisation de Michelet comme ancêtre de la discipline et grand homme de la nation.

Mais pourquoi Michelet ? De nombreux historiens ont assumé la tâche de donner au pays des clés pour comprendre son passé révolutionnaire, ont contribué à la construction d'un récit épique de l'histoire nationale, ont participé à l'élaboration d'une discipline historique scientifique, se sont engagés pour les causes de la liberté et l'égalité et en plus, savaient écrire. Certes, tout cela est vrai. Mais la combinaison de tous ces éléments est plus rare et rend particulièrement grande la malléabilité et avec cela les possibilités d'appropriation de l'œuvre de Michelet. C'est Michelet, en outre, qui joignait une histoire véritablement nationale, où la nation entière « la personne » qu'est la France pour lui est le protagoniste, à un programme historiographique total et visionnaire. Or des explications internes à l'œuvre et à l'auteur ne suffisent pas. La canonisation entraîne toujours un processus de sélection dans l'œuvre d'un auteur mais aussi entre des auteurs différents qui s'opère en fonction des demandes du contexte historique et qui relève pour cela grandement de la contingence. Le républicain Michelet était particulièrement habile à se laisser approprier par les dirigeants politiques lors des années de l'instauration de la Troisième République, décisives pour la formation de la cité politique et l'identité nationale et républicaine, qui, malgré des modifications importantes dues au passage du temps, subsistent. Plus précisément, il était particulièrement habile à l'appropriation grâce au travail de ses « gardiens de sa mémoire » qui avaient privilégié avec empressement certains aspects de lui et de son œuvre aux dépens d'autres. Certes, d'autres historiens canoniques ont été proposés, dans la discipline historique et dans le domaine public. En général, cela a été fait pour contester précisément la discipline historique et la configuration politique auxquelles Michelet a été assimilé. Ainsi, Charles Maurras prône Fustel de Coulanges, Albert Mathiez Jean Jaurès et François Furet Alexis de Tocqueville et Edgar Quinet. Chaque fois, la motivation n'est pas seulement historiographique, mais aussi politique : plaider pour une restauration monarchique ou une révolution communiste ou critiquer d'un point de vue libéral le communisme, le jacobinisme et l'étatisme.

Le fait que la création d'une image canonique d'un auteur dépend grandement du contexte de lecture implique aussi que cette image n'est pas figée une fois pour toute. Toutes les fois que Michelet a été revisité et que les possibilités de sa malléabilité ont été explorées, une strate interprétative a été ajoutée à celles qui existaient déjà, formant ainsi un riche sédiment d'interprétations qui peuvent momentanément perdre leur intérêt ou au contraire être remises à jour et réinvesties si la situation le demande. Ce flux et reflux d'interprétations, appropriations et invocations explique aussi la récurrence de la question qui lit encore Michelet.² Cette idée, que Michelet est peu lu, qu'on exprime souvent avec un sentiment alarmiste, parfois avec quelques regrets, parfois aussi sur un ton triomphant, il faut donc la percer. Même si peu de gens lisent Michelet, il est souvent partout. C'est que la canonicité d'une œuvre consiste tout aussi bien en sa popularisation, sa banalisation, sa diffusion fragmentaire et sa dissolution dans des écrits ou des productions culturelles dérivés. Au fond, de surcroît, le fait que la question soit posée indique que Michelet, à ce moment-là, n'est pas tombé dans l'oubli : elle n'aurait eu aucun sens si cela avait été le cas. Cela n'empêche qu'elle peut indiquer effectivement une évolution dans la réception de Michelet.

Après sa mort, Michelet a d'abord été incorporé dans le répertoire commémoratif de la nation républicaine qui se construisait à cette époque. À terme, cette officialisation de la mémoire a débouché sur un « apprivoisement du charisme » de Michelet, une mise en valeur exclusive des aspects de son œuvre et de sa personne qui conformaient à l'opinion courante au dépens des aspects plus provocateurs, plus difficiles à consommer, plus « sauvages ». La commémoration nationale du centenaire de sa naissance a été l'apogée de cette canonicité officielle ; après 1898 il n'y a plus eu de grandes célébrations publiques de Michelet. C'est que son souvenir s'use au fur et à mesure que les gens qui l'ont connu personnellement disparaissent, mais aussi parce que l'enthousiasme pour ce type de commémorations festives s'estompe, pour ne retourner qu'à des moments extrêmement rares. Le XX^e siècle, ère du cinéma, puis de la télévision, demande d'autres formes de médiatisation de la mémoire collective que le cortège historique et la lecture simultanée d'un fascicule de fragments par tous les directeurs d'école. Plus fondamentalement, le « roman » ou le « mythe » de l'histoire nationale, diffusé par ces grandes commémorations et par l'histoire scolaire, a été progressivement critiqué au cours du XX^e siècle. Si Febvre, qui en faisait le procès à l'issue de la Première Guerre mondiale, retombait dans ce discours à l'occasion de la Seconde, le souci d'encourager le sentiment national

2 Un article publié pendant les préparations du centenaire de 1898 offre un exemple notable de cette pratique : Georges MEUNIER, « Pourquoi on ne lit plus Michelet », *Revue bleue*, 4^{ème} série, t. 9, n° 25, 18 juin 1898, p. 786-790.

préoccupe de moins en moins les historiens professionnels après lui, quoiqu'on maintienne souvent le cadre national des études historiques, perçu entre autres pour des raisons pratiques et linguistiques comme le plus naturel. En ce qui concerne l'espace public, le discours des dirigeants gaullistes, qui chante la grandeur, commence à se ternir dans les années 1960.

L'apogée des études littéraires de Michelet dans les années 1970 coïncide avec une indifférence croissante du public pour le républicanisme national et missionnaire dont l'historien est considéré jusque-là comme un des idéologues. Le succès des micheléristes tient pour cette raison en grande partie au fait qu'ils arrivent en quelque sorte à annuler l'appropriation du charisme et à créer un Michelet plus « sauvage », notamment en ce qui concerne la réévaluation de *La sorcière*. Mais c'est aussi un Michelet plus demandant pour le public, plus élitiste. Il a ainsi perdu de sa pertinence pour le domaine public et le politique. Certes, leur travail garantit la disponibilité de l'œuvre de Michelet pour la postérité et est ainsi une condition à la durabilité de sa canonicité. Mais en même temps, par leurs principes philologiques qui les prédisposent à résister aux appropriations et simplifications de l'héritage michelétien, ils se privent à terme de moyens pour le faire valoir pour le politique.

Sur le plan historiographique, comme dans l'espace public, la référence à Michelet par des historiens devient quelque peu triviale à partir des années 1970, quand la nouvelle histoire en plein essor l'adopte comme précurseur. Pendant un moment, Michelet est sur presque toutes les lèvres. Mais la fréquence avec laquelle il est cité ne peut pas dissimuler qu'on cite un nombre de passages extrêmement limité pour pourvoir d'un précurseur une pratique de recherche et une communauté disciplinaire qui sont, sur beaucoup de points, très éloignées de celles de l'historien romantique. Ensuite, la réputation de Michelet souffre de la revalorisation très activiste de Tocqueville par Furet et les siens. Il y a une certaine incompatibilité entre le narrateur républicain et démocrate et l'analyste libéral et aristocratique qui crée une dynamique de leurs vies posthumes où la mise en valeur de l'un entraîne automatiquement le rejet de l'autre. La nouvelle histoire n'étant plus, aujourd'hui, nouvelle et le conflit sur l'interprétation de la Révolution s'étant essoufflé aussi, l'émiettement de l'histoire a progressé encore plus. Une enquête parmi des historiens comme celle par la revue *L'Histoire* de l'année 1989 ne donnerait, à l'égard de la réputation de Michelet, probablement pas de résultats très différents.³

Une survivance uniquement littéraire, qui n'a plus aucune puissance dans l'espace public, ne semble pourtant pas très tentante non plus, avant tout pour certains des micheléristes littéraires eux-mêmes, notamment Viallaneix. Mais

3 Jean-Pierre RIOUX, « La bibliothèque idéale des historiens », *L'Histoire*, n° 133, mai 1990, p. 44-50.

surtout, la réduction de Michelet à un auteur littéraire sans plus ne peut, par principe, jamais être complète. Si la dynamique entre le texte et le contexte dans lequel il est lu donne lieu à une prédominance de telle ou telle interprétation et l'oubli temporaire des autres, toutes les strates qui se sont accumulées au cours du temps subsistent, dans ce qu'Aleida Assmann a appelé « l'archive », mais que l'on peut comparer aussi à un fonds de vestiges enfouis, où on peut toujours réaliser des fouilles. Dans toute lecture de Michelet, les ramifications du potentiel interprétatif non abordées sont présentes de façon souterraine. C'est pourquoi des récurrences politiques de Michelet restent possibles, même si sous des formes les plus altérées ou forcées. Ainsi, André Malraux a pu créer un Michelet gaulliste. Après lui, c'est François Mitterrand qui glisse fréquemment son nom dans ses discours, notamment dans la célèbre allocution pour le bicentenaire de la déclaration des droits de l'homme le 26 août 1989 sous l'Arche de la Défense.⁴ Or bien que la référence à Michelet ne soit du reste guère évoquée lors des commémorations du bicentenaire de la Révolution, leur organisation à l'initiative du gouvernement témoigne de la durabilité de la volonté de célébrer une histoire nationale que Michelet représente. Le désinvestissement de la plupart des historiens chercheurs depuis les années 1970 dans ce « roman national », accompagné d'efforts d'autres chercheurs à le déconstruire en y fouillant la généalogie ; la critique des programmes scolaires où ce récit règne encore – tout cela n'anéantit pas la séduction qu'il continue d'exercer. Et tant que le « roman national » continue à être raconté pour fournir une orientation au pays, malgré le peu de foi qu'on y attache, Michelet continue à jeter son ombre.

Postface

« [É]voquer, refaire, ressusciter les âges. Avoir assez de flamme pour réchauffer des cendres refroidies si longtemps, c'était le premier point, non sans péril. Mais le second, plus périlleux peut-être, c'était d'être en commerce intime avec ces morts ressuscités, qui sait ? d'être enfin un des leurs ? »

Jules Michelet, « Préface de 1869 »⁵

L'équivoque que revêt le « roman national » est traduite de la façon la plus aiguë, mais en même temps la plus énigmatique par Pierre Nora, qui lui-même

4 Allocution de M. François MITTERRAND, Président de la République, sur l'histoire et le message de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Paris, Arche de la Défense, le 26 août 1989, <http://discours.vie-publique.fr/notices/897018900.html> (consulté le 19 juillet 2016).

5 Jules MICHELET, « Préface de 1869 », in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 4, Paul VIALLANEIX (éd.), Paris, Flammarion, 1974, p. 15.

inventait ce terme. Déjà dans ses premiers textes sur Michelet, lors du centenaire de la mort de celui-ci et l'avènement de la nouvelle histoire, il rend compte de l'« évocation profondément nostalgique » de l'historien romantique par celui du xx^e siècle.⁶ « Nostalgique », car l'histoire nationale telle que Michelet la concevait n'est, écrit Nora, plus possible et l'historien ne peut plus être le prophète de la cité. Le grand projet des *Lieux de mémoire* qu'il amorce quelques années plus tard doit fournir une issue à cette impuissance de l'historien face à l'histoire nationale. C'est un inventaire de la « mémoire nationale », la mémoire collective qui a tenu ensemble la nation et dont l'histoire nationale avait été l'articulation positive, selon les « lieux » où cette mémoire avait été attachée. L'opération est rendue possible et en même temps nécessaire parce que l'évidence de cette mémoire nationale a disparu ; parce qu'il n'existe plus de « milieux de mémoire » où on la vit de façon irréfléchie.⁷ Nora conçoit donc le projet comme une entreprise toute historiographique, qui permet d'étudier avec un regard distancié et critique la formation de la mémoire nationale et la décomposition dont elle souffre. Ce n'est pas une résurrection de cette mémoire, écrit Nora au seuil de l'œuvre en 1984, non pas une tentative à la faire revivre.⁸ C'est par contre sa mise à mort.

Pourtant, malgré le caractère fragmentaire, et malgré l'absence de l'ambition d'une « histoire totale » ou grand récit qui donnerait les clés de l'orientation de la cité, Nora n'arrive pas à s'émanciper de Michelet. Il n'a, significativement, pas voulu le saisir dans le cadre cloisonné d'un article où il serait devenu un lieu de mémoire comme les autres : « Michelet [...] n'est nulle part ici individuellement localisé parce qu'il est partout. Michelet, qui transcende tout lieu de mémoire possible parce que, de tous, il est le lieu géométrique et le dénominateur commun, l'âme de ces *Lieux de mémoire* ». ⁹ Démiurge du « roman », l'« épopée » ou la « mémoire nationale », Michelet est l'horizon indépassable de l'entreprise.¹⁰ Et cet horizon michelétien permet de comprendre le tournant que le projet prendra au cours de son exécution, de 1984 à 1992. Tandis que, dans les préfaces et postfaces des volumes parus en 1984 et 1986, Nora n'assigne encore

6 Pierre NORA, « Michelet (Jules) », in Jacques LE GOFF (éd.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978, p. 424.

7 Pierre NORA, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », in *Ibid.* (éd.), *Les lieux de mémoire*, vol. 1, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 25.

8 *Ibid.*, p. 35.

9 Pierre NORA, « La nation-mémoire », in *Ibid.* (éd.), *Les lieux de mémoire*, vol. 2, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 2209.

10 « épopée nationale » : Pierre NORA, « Michelet, la résurrection intégrale », in *Ibid.*, *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 2011, p. 191, paru à l'origine comme postface sans titre à Jules MICHELET, *Histoire de France. XVII. Louis XV et Louis XVI*, Paul VIALLANEIX et Paule PETITIER (éd.), Sainte-Marguerite-sur-Mer, Éditions des Équateurs, 2009.

aucun autre but au projet que d'analyser de façon historiographique le phénomène mémoriel, il le reformule progressivement en une recherche d'une nouvelle histoire nationale adaptée à une époque qui, par manque de foi en l'avenir, vit sous le signe d'une « obsession commémorative ».¹¹ Rétrospectivement, l'entreprise se révèle en effet comme une reprise et une confirmation du « roman national » qu'écrivait Michelet, car, malgré sa déconstruction en un assemblage de fragments postmoderne, c'est une histoire dans laquelle la nation est le protagoniste présupposé.

Une analyse du sentiment de nostalgie permet de comprendre ce tournant. Désir d'un retour d'un « chez nous » la signification littérale du mot grec qu'on a quitté pour toujours ou qui n'a même jamais existé, c'est un sentiment de perte et de distanciation. Svetlana Boym en discerne deux variantes : celle, réflexive, où le désir du passé familier est choyé tout en admettant l'impossibilité d'y revenir ; et celle, restaurative, dans laquelle cette impossibilité est niée et où il existe une volonté de recréer le monde révolu.¹² La nostalgie réflexive étant inoffensive par son ironie, tandis que la nostalgie restaurative peut pousser à une politique rétrograde, le fait que ce sont deux variantes d'une même émotion rend aisé le glissement de l'un vers l'autre. L'évocation par Nora de Michelet et ses méditations sur l'histoire nationale révolue sont profondément nostalgiques il utilise même le mot en 1973 mais, en réfutant l'idée de restaurer la tradition de l'histoire nationale, c'est d'abord une nostalgie purement réflexive. Or, quand il arrive au terme de ses *Lieux de mémoire* et survole de son regard les sept lourds tomes que le projet a donnés ; quand il constate, avec des sentiments mitigés qu'une « ère de la commémoration » est arrivée qu'il a au moins en partie aidé à naître, Nora n'est plus aussi clair. Derrière son discours de nostalgie réflexive, ne voit-on pas apparaître, les années et les tomes s'enchaînant, comme la face cachée derrière le masque, l'autre variante ?

Michelet est partout dans les *Lieux de mémoire* et continue à préoccuper Nora. Pour une collection d'enregistrements de conférences et de documents littéraires sonores de Gallimard, Nora réalise en 1999 un disque compact sur lui, où il mêle analyses et fragments. Lisant à voix haute les textes de Michelet, sans distinguer ce qui est de l'historien romantique et quelles sont ses propres commentaires, c'est comme il incarne lui-même « le grand incarnateur » de l'histoire nationale qui le fascine tant.¹³ En 2008, Nora reprend le passage sur Michelet des *Lieux de mémoire* cité ci-devant dans sa postface pour l'« édition inespérée » de l'*Histoire de France* par les Éditions des Équateurs, où il fait en

11 Pierre NORA, « L'ère de la commémoration », in *Ibid.* (éd.), *Les lieux de mémoire*, vol. 3, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, p. 4687.

12 Svetlana BOYM, *The Future of Nostalgia*, New York, Basic Books, 2001, p. XVIII.

13 « Le grand incarnateur » : Pierre NORA, *Michelet, historien de la France*, disque compact, Paris, Gallimard, coll. « À voix haute », 1999, titre 10 : « Un autre Michelet ? ».

quelques pages le bilan de la « résurrection » de Michelet dans la seconde moitié du ^{XX}^e siècle.¹⁴ L'année suivante, il écrit encore une préface, reflétant la postface à Michelet, pour la réimpression – la première réédition intégrale seulement – du « Grand Lavis » chez la même maison d'édition.¹⁵ Ces deux textes sur les deux grands historiens nationaux, dont le cadet était dans le sillage de l'aîné, sonnent comme un credo de l'historien national « au second degré ». Au passage sur Michelet des *Lieux de mémoire*, il ajoute maintenant un aveu : « [Michelet] n'a pas sa place quelque part, parce qu'il est partout. Sans lui, pas de *Lieux de mémoire*. Son souvenir et son esprit habitent l'entreprise tout entière. Avant d'écrire les dernières phrases des deux essais « Comment écrire l'histoire de France ? » et « L'ère de la commémoration », j'ai longuement réfléchi. Et si d'aventure quelqu'un avait l'idée d'aller les consulter, je souhaite qu'il y découvre ce qu'en sourdine j'ai cherché à y mettre : un hommage, et un écho ».¹⁶ De Michelet à Lavis, de Lavis à Nora et de Michelet à Nora, l'idée de devoir commémorer la nation, de devoir ramener à la vie ses morts, hante l'historien. S'il sait qu'il ne peut plus aspirer au magistère que l'histoire a eu au ^{XIX}^e siècle, la seule administration de lieux délaissés ne lui suffit pas. Enfin, comme le dernier en date des gardiens de la mémoire, c'est lui, Nora, qui ressuscite Michelet.

Ressusciter Michelet, cent cinquante années après sa mort, pourquoi faire ? Cette volonté de ranimer une histoire michelienne découle de l'immense valeur publique et politique qu'on attache, en France, à l'histoire. Dans d'autres pays, son potentiel formateur pour l'identité nationale et civique n'est certes pas nié, mais en France il est particulièrement vanté, par les politiques, les intellectuels, les éducateurs et les historiens eux-mêmes. Depuis l'avènement de la modernité politique, on a en effet toujours attribué à l'histoire une mission morale et politique pour orienter et doter d'un sens d'unité le corps politique national. C'est pourquoi le penseur politique libéral Claude Lefort conclut qu'on ne peut se passer de l'histoire de Michelet, qui, mieux que l'histoire émietlée et en péril du relativisme d'aujourd'hui, peut apporter des réponses aux attentes du public, qui, à présent, ont trouvé acuité sous la forme d'un « devoir de mémoire ».¹⁷ Le poids de sa culture politique républicaine explique pourquoi, en France, l'idée de la mission éducatrice et civique de l'histoire a eu une résonance encore plus importante que dans d'autres pays.

14 P. NORA, « Michelet, la résurrection intégrale » ..., *op. cit.*

15 Pierre NORA, « Pourquoi lire Lavis aujourd'hui ? », in *Ibid.*, *Présent, nation, mémoire...*, *op. cit.*, p. 193-204, paru à l'origine comme préface sans titre à Ernest LAVISSE, *Histoire de France. I. Tableau de la géographie de la France par Paul VIDAL DE LA BLACHE*, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Éditions des Équateurs, 2009.

16 P. NORA, « Michelet, la résurrection intégrale » ..., *op. cit.*, p. 191-192.

17 Claude LEFORT, « La cité des vivants et des morts », in Jules MICHELET, *La cité des vivants et des morts. Préfaces et introductions*, Paris, Belin, coll. « Littérature et politique », 2002, p. 64.

Le républicanisme en tant que tradition de pensée politique et non dans le sens d'une organisation politique sous forme d'un régime présidentiel se démarque du libéralisme par une conceptualisation différente de la liberté et l'égalité politique et de l'idée de citoyenneté. Si le libéralisme se contente d'une organisation démocratique qui laisse libre cours au pluralisme irréductible de la société moderne, le républicanisme exige une participation active du citoyen au politique et une égalité plus compréhensive, et présuppose pour cette raison une interprétation plus substantielle de la citoyenneté. Cela nécessite que le pluralisme de la société soit dépassé et rendu invisible au niveau politique de la cité pour faire place à une identité citoyenne républicaine partagée par tous. Cette identité républicaine permet en même temps de distinguer ceux qui font partie de la communauté politique du monde extérieur. Pierre Rosanvallon appelle ce républicanisme préférant éviter ce terme car il voit la même tendance dans les périodes non-républicaines de l'histoire française post-révolutionnaire la « culture politique de la généralité ». ¹⁸ À l'entrée dans l'espace public, tout ce qui singularise le citoyen comme homme ou femme, membre d'une communauté religieuse, d'une profession, d'un groupe ethnique ou d'une classe sociale doit être laissé derrière. Or dans une France républicaine où les anciennes distinctions parmi des hommes selon les états ou les classes sociales ne peuvent donc plus, par principe, compter comme critères pour définir le corps politique, c'est l'identification avec une histoire partagée qui va fonctionner en tant que tel.

Cela ne veut pas dire que le pluralisme libéral n'a pas sa place en France la réalité de la société française d'aujourd'hui contredit immédiatement une telle thèse peu nuancée. En effet, la tradition républicaine avec sa conception substantielle de citoyenneté a été confrontée, dès la Révolution, à des résistances théoriques et des impossibilités pratiques, comme celle d'éliminer la diversité d'une communauté de plusieurs millions de citoyens sur le niveau politique. ¹⁹ Ces conflits ont été négociés en ayant recours à des solutions libérales, dont la recherche de ce qu'on a appelé avec John Rawls un « consensus de recoupement », qui ont tempéré le républicanisme. ²⁰ Néanmoins, sur le niveau des représentations que le pays se fait de lui-même c'est-à-dire sur le niveau de la culture politique, en opposition avec celui de l'organisation réelle, l'idée républicaine de généralité domine fortement, et avec elle, la conception substantielle de la citoyenneté. On peut constater ceci en particulier à l'égard de l'interprétation de laïcité, question réglée formellement par la loi de 1905 de

18 Pierre ROSANVALLON, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 2004.

19 *Ibid.* Voir aussi : Sudhir HAZAREESINGH, *Political Traditions in Modern France*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

20 John RAWLS, *Libéralisme politique*, Catherine AUDARD (trad.), Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2001, p. 171-214.

la séparation des Églises de l'État, mais qui suscite périodiquement des débats agités. La formulation de la loi est en fait assez libérale et son application dans la pratique, en outre, modérée. L'État subventionne par exemple bel et bien des écoles confessionnelles et, de façon indirecte, des associations religieuses. Toutefois, la conception de la laïcité qui agit au niveau de la culture politique repose sur l'idée que des particularismes comme des appartenances religieuses empêchent de participer pleinement à la communauté citoyenne. Une conséquence de cette conception républicaine de la laïcité est, paradoxalement, une obsession des différences entre les citoyens qui, en théorie, ne doivent jouer aucun rôle dans le politique. Le républicanisme français demande donc des citoyens une grande faculté d'assimilation à une identité républicaine nationale prédéterminée. C'est une exigence peut-être impossible à satisfaire dans l'état de fait de la société multi-ethnique et multi-religieuse qu'est devenue la France.²¹

L'acceptation substantielle du concept de citoyenneté en France se traduit aussi par la tendance à reprendre, dans le domaine public, le récit historique national et républicain traditionnel, malgré les critiques qu'il a reçu dans la science historique. En particulier lors de moments de crise ou d'interrogations fondamentales, quand l'identité nationale est elle-même mise en question, on y a recours pour éclairer le présent et orienter l'avenir. C'est donc à ces moments-là que le nom de Michelet resurgit. Le républicanisme et le nationalisme français les deux sont aujourd'hui liés de façon indissociable. n'arrive pas à se passer de lui. D'où l'invocation du « républicain » Michelet contre le « démocrate » (le libéral) Tocqueville ! dans le célèbre article très discuté avec lequel Régis Debray ouvrait en 1989 un débat intellectuel sur le républicanisme qui n'est toujours pas clos depuis.²² Sans vouloir assumer cette opposition dans la version bien trop durcie de Debray, ni de le suivre sur l'incompatibilité absolue de Michelet et de Tocqueville, il faut constater que cette opposition fonctionne dans le débat. Or, si dans les années 1990, la question de l'identité nationale et républicaine n'arrivait pas à capter longuement l'attention du grand public, elle a fait son retour dans l'actualité politique à partir des élections présidentielles de 2007. C'est le candidat Nicolas Sarkozy qui, en premier lieu, donne un grand essor à un discours politique qui prône la nécessité d'une refonte républicaine et nationale, ce qui oblige les socialistes à assumer également ce discours pour ne pas demeurer en reste. Une fois élu président, il lance son grand « débat sur

21 C'est l'argument que font, de façons quelque peu différentes l'un de l'autre, Yolande JANSEN, « French Secularism in the Light of the History of the Politics of Assimilation », *Constellations*, 16-4, 2009, p. 593-603 et Cécile LABORDE, « On Republican Toleration », *Constellations*, 9-2, 2002, p. 167-183.

22 Régis DEBRAY, « Êtes-vous démocrate ou républicain ? », *Le Nouvel observateur*, 30 novembre - 6 décembre 1989, p. 115-121.

l'identité nationale » beaucoup blâmé par des historiens et des chercheurs des sciences sociales diverses. Ses discours et allocutions sont bourrés de noms de grands hommes, dont Michelet, et d'allusions historiques, de sorte que plusieurs historiens en dénoncent l'éclectisme totalement arbitraire.²³ Cela n'empêche d'ailleurs pas François Hollande, en tant que premier secrétaire du Parti socialiste, de recourir dans la même année, lui aussi, à Michelet pour réfléchir sur le projet à donner à la nation.²⁴ Si ce retour à Michelet dans le débat politique de 2007 semble à première vue intempestif, il n'a rien de fortuit. Au fond, ce retour a beaucoup à faire avec des qualités structurales du nationalisme républicain, formé au cours des XIX^e et XX^e siècles en France et la conception de l'histoire nationale qui en suit.

C'est dans ce contexte que les Éditions des Équateurs font paraître en 2008 une réédition intégrale de l'*Histoire de France* de Michelet commentée par Paule Petitier et, l'année suivante, des reproductions en fac-similé du « Grand » et du « Petit Lavis ». L'enthousiasme avec lequel le public accueille le « Michelet » dépasse les attentes. Ce ne sont, de surcroît, pas les seules rééditions de classiques historiques à paraître dans ces années : en 2007, Jean-Pierre Rioux avait réuni en un volume les « Tableaux de la France » de Michelet, Victor Duruy, Paul Vidal de la Blache et *Le tour de la France par deux enfants* de G. Bruno.²⁵ Très vite après, Daniel Picouly publie encore un « panthéon perdu » de planches scolaires anciennes ; Alain Corbin explique « les héros de l'histoire de France » à son fils ; Dimitri Casali dépeint dans son « altermanuel » l'histoire « que nos enfants n'apprennent plus au collège ».²⁶ Après être déconstruit par des professionnels de l'histoire et partiellement retiré des programmes scolaires, le « roman national » est de retour à la librairie. La demande du public de ce genre de rééditions est évidente. On peut néanmoins se poser la question si ce grand récit de l'histoire nationale, dont une bonne partie de la population est exclue, a

23 Laurence DE COCK, Fanny MADELINE, Nicolas OFFENSTADT et Sophie WAHNICH (éd.), *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France. Dictionnaire critique*, Marseille, Agone, coll. « Passé & présent », 2008 ; Nicolas OFFENSTADT, *L'histoire bling-bling. Le retour du roman national*, Paris, Stock, coll. « Parti pris », 2009.

24 Déclaration de M. François HOLLANDE, premier secrétaire du PS, sur la rénovation du parti, sa conception de l'État, la décentralisation, la diversité culturelle ainsi que sur la politique d'immigration, Avignon, le 24 novembre 2007, <http://discours.vie-publique.fr/notices/073003635.html> (consulté le 20 juillet 2016).

25 Jean-Pierre RIOUX (éd.), *Tableaux de la France*, Paris, Omnibus, 2007.

26 Dimitri CASALI, *L'altermanuel d'histoire de France. Ce que nos enfants n'apprennent plus au collège*, Paris, Perrin, 2011 ; Alain CORBIN, *Les héros de l'histoire de France expliqués à mon fils*, Paris, Seuil, 2011 ; Daniel PICOULY, *Nos histoires de France*, Paris, Hoëbeke, 2011.

vraiment beaucoup d'intérêt pour la compréhension de soi de cette population dans sa totalité, dans la situation actuelle où elle se trouve.²⁷

Comme la conception de la laïcité en vigueur dans le débat public, le « roman national » fonctionne comme un levier d'assimilation, et de là aussi d'exclusion de ceux qui, pour des raisons différentes, n'arrivent pas à s'assimiler suffisamment aux yeux de la majorité qui en définit les critères. Tant que l'histoire nationale est écrite comme un « roman » où la nation fait figure de protagoniste, elle peut être instrumentalisée à des fins identitaires. Plus fondamentalement, c'est le cas tant que dans l'écriture de l'histoire, la nation est présupposée comme une donnée basique qu'on n'a pas besoin d'expliquer et qu'on ne peut pas elle-même mettre en question. Ainsi la résurrection de Michelet risque bien d'être un obstacle à la formation d'une communauté politique qui reconnaît pleinement sa nature pluraliste et qui est tournée vers l'avenir. Car cela exige une véritable reconceptualisation de l'idée de citoyenneté dans un sens qui intègre ce pluralisme de façon non-réductrice. C'est ce que Pierre Rosanvallon et son équipe tentent de faire avec leur projet de faire « raconter la vie » par des Français ordinaires pour créer ainsi un « parlement des invisibles ».²⁸ Et dans un pays qui pense le politique à travers l'histoire, cela demande aussi une nouvelle interprétation de celle-ci, pour laquelle peut-être on peut trouver quelque inspiration dans une autre lecture de Michelet, qui était aussi le ressusciteur des « miserabilis personae » toujours dédaignées dans les grands récits.²⁹

27 Cet argument correspond plus ou moins à celui que Suzanne Citron formulait déjà dans les années 1980 : S. CITRON, *Le mythe national...*, *op. cit.*

28 Pierre ROSANVALLON, *Le parlement des invisibles*, Paris, Seuil, coll. « Raconter la vie », 2014. Voir aussi : www.raconterlavie.fr (consulté le 28 juillet 2016).

29 Jules MICHELET, « Préface au livre II de l'*Histoire du XIX^e siècle* », in *Ibid.*, *Œuvres complètes*, 21, 1872-1874, Paul VIALLANEIX et Bernard LEULLIOT (éd.), Paris, Flammarion, 1982, p. 268.